

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****République française****Séance du 28 mars 2014 à 20 heures 00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2014-01-02

Nombre de conseillers

- En exercice 15
- Présents 15
- Absents 0
- Exclus 0

Date de convocation
24 mars 2014

Objet**Création des postes
d'adjoints**

Date d'affichage
31 mars 2014

Etaient présents

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme BOULANGE R.
Mme PIQUEMAL A.	M. GIRARD G.	Mme DAUMAIL M.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	Mme CAISSUTTI C.
Mme MARTIGNON S.	Mme PREVOT N.	M. MARTIN M.

Etaient excusés : Néant

Création des postes d'adjoints

Le conseil choisit pour secrétaire de séance mme Nadège PREVOT

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

Il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'élire QUATRE Adjoints, conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à QUATRE

Adopté à l'unanimité

Fait à Silly sur Nied, le 31 mars 2014

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied




Signature et cachet